



La pauvreté en Suisse

En Suisse et ailleurs, les perspectives de vie et le statut social dépendent largement du revenu et de la fortune dont nous disposons. Cela dit, les facettes de la pauvreté sont multiples. La définition de la pauvreté est toujours influencée par la perspective adoptée. Cette dernière a aussi une incidence sur la mesure du phénomène.

Qui est pauvre en Suisse ?

Actuellement, quelque 530 000 personnes sont touchées par la pauvreté monétaire en Suisse, soit 6,6 % de la population résidente permanente vivant dans des ménages privés. 13,5 % additionnels sont menacés de pauvreté. Le risque de pauvreté dépend largement de la situation familiale et du niveau de formation. Les groupes les plus exposés sont les familles monoparentales, les personnes qui vivent seules, les personnes sans formation postobligatoire et les personnes sans activité lucrative.

Comment la pauvreté est-elle définie ?

Il n'existe pas de définition uniforme de la pauvreté. Les perspectives et les conditions de vie ainsi que le statut social dépendent dans une large mesure du revenu et de la fortune disponibles. La situation financière des ménages et des particuliers s'avère ainsi déterminante pour la mesure de la pauvreté qui se traduit par une insuffisance de ressources dans des domaines essentiels de la vie. On considère comme pauvre un individu dont le niveau de vie est inférieur au seuil qualifié d'acceptable dans le pays concerné.

Par conséquent, la pauvreté se mesure également à l'aune du niveau de vie de la société. Cette perspective englobe également des besoins qui vont au-delà des besoins matériels de base. La pauvreté touche tous les domaines de la vie, notamment les perspectives de formation, la santé ou la sécurité. Elle entraîne souvent aussi l'exclusion de la vie sociale et l'isolement.

Principales notions :

- **La pauvreté absolue :** Les concepts « absolus » de pauvreté définissent la pauvreté comme le fait d'être en dessous d'un minimum vital fixé. La pauvreté est mesurée en fonction d'un montant déterminé qui correspond au revenu minimal permettant une vie socialement intégrée dans un pays donné. En Suisse, la définition du minimum vital social est dérivée des normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Ce minimum vital social englobe un forfait couvrant les frais d'entretien, les dépenses de logement individuelles et un montant de 100 francs par mois et par personne de 16 ans ou plus. En 2014, le seuil de pauvreté moyen en Suisse était de 2219 francs par mois pour une personne seule et de 4031 francs par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants.

- **La pauvreté relative:** Le concept de pauvreté relative détermine le seuil de pauvreté par rapport à la distribution des richesses au sein de la population globale. Les seuils de pauvreté relative les plus courants sont fixés à 50 ou 60 % du revenu disponible équivalent médian de la population totale. Le revenu équivalent correspond au revenu moyen par personne vivant dans le ménage, que l'on obtient en divisant le revenu net du ménage par la somme des besoins pondérés des membres de ce ménage. Le taux de risque de pauvreté reflète la proportion de personnes menacées par la pauvreté en comparaison de la population totale. En Suisse, il est fixé par l'Office fédéral de la statistique (OFS) à 60 % du revenu disponible équivalent médian des ménages suisses. En 2014, le seuil de risque de pauvreté pour une personne seule était de 2458 francs par mois et 13,5 % de la population se situaient en dessous de ce seuil critique. Ces chiffres indiquent que près d'une personne sur huit serait menacée par la pauvreté.
- **La privation matérielle:** On parle de privation matérielle lorsqu'une personne n'a pas accès aux conditions de vie et/ou aux biens de consommation élémentaires qui sont considérés comme essentiels par la majorité de la population. Le concept de privation matérielle se rapporte aux possibilités d'approvisionnement dans plusieurs domaines prioritaires de la vie. Outre le revenu, la mesure de la privation matérielle tient compte également d'indicateurs non monétaires.

Description des concepts de pauvreté par l'OFS ([lien: www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Pauvreté et privations matérielles)

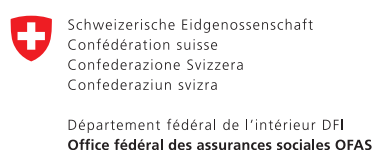
Comment mesure-t-on la pauvreté ?

Une multitude d'indicateurs statistiques permettent de mesurer la pauvreté et de l'examiner sous différentes perspectives. Plusieurs statistiques peuvent nous aider à mieux appréhender les causes et les conséquences de la pauvreté en Suisse. Les enquêtes de l'OFS mentionnées ci-dessous servent à l'étude de la pauvreté en Suisse.

- **Enquête suisse sur la population active (ESPA):** Réalisée chaque trimestre, l'ESPA est une enquête qui relève des données sur la structure de la population active et sur les comportements en matière d'activité professionnelle. Elle renseigne sur le taux de pauvreté et sur le taux de risque de pauvreté des personnes en âge de travailler. L'enquête recense les personnes touchées ou menacées par la pauvreté, autrement dit les working poors.
- **Enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages en Suisse (SILC):** L'enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions) est une enquête annuelle sur les revenus et les conditions de vie des ménages en Suisse. Les résultats obtenus fournissent des informations sur les privations matérielles et sur la satisfaction subjective de la population, ainsi que sur la situation des personnes touchées par la pauvreté.
- **Enquête sur le budget des ménages (EBM):** L'EBM est une saisie détaillée des dépenses et des revenus des ménages suisses. Les résultats fournissent des informations sur la situation économique de la population, notamment sur les ménages menacés de pauvreté qui vivent à la limite du minimum vital.
- **Statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale (SHS):** La SHS indique le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale dans notre pays. Elle enregistre des données sur la situation économique et sociale des bénéficiaires de l'aide sociale, sur la structure des prestations octroyées, sur la composition des groupes de bénéficiaires, et sur l'évolution et la durée des prestations.

Les statistiques dont nous disposons aujourd'hui reposent sur diverses approches et méthodes de calcul, d'où certaines divergences entre les résultats obtenus. Par conséquent, les observations doivent toujours être replacées dans leur contexte et ne permettent guère de tirer des conclusions spécifiques à certains groupes défavorisés. Malgré les efforts de la Confédération et des cantons, il n'existe pas encore de série chronologique permettant d'assurer un monitoring de la pauvreté au niveau national.

Partenaires:



Impressum:

Programme national contre la pauvreté
Office fédéral des assurances sociales OFAS
Effingerstrasse 20
3003 Berne
gegenarmut@bsv.admin.ch

Novembre 2016